

Adresse de la société des hommes révolutionnaires du 10 août félicitant la Convention d'avoir déjoué la conspiration, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société des hommes révolutionnaires du 10 août félicitant la Convention d'avoir déjoué la conspiration, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 295-296;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22923\\_t1\\_0295\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0295_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Autant nous avons été dupes du patriotisme dont ce fourbe scélérat avoit su masquer si longtems et si adroitement ses vues ambitieuses et tyranniques, autant avons-nous été saisis d'horreur et d'indignation à la nouvelle de l'explosion de ses projets atroces et des dangers qui avoient menacés la Convention nationale.

Citoyens représentans, encore une fois vous avez sauvé la patrie. Fondateurs et inébranlables soutiens de la République française, vous ne cessez de la présenter à l'univers étonné, exterminant au loin les vils débris des armées des despotes, pulvérisant tous ses ennemis dans l'intérieur et se raffermissant même à mesure qu'elle est en but à leurs trames les plus noires et les plus infernales !

L'événement qui nous appelle aujourd'hui vers vous, citoyens représentans, est un exemple terrible mais salutaire, qui nous avertit combien l'on doit être en garde contre tous ceux qui ne cherchent à subjuguier l'opinion que pour se substituer ensuite à la patrie.

Une observation digne d'attention, c'est que ce scélérat Robespierre, qui affectoit de la moralité et qui paroissoit protéger la divinité même, avoit pour acolyte l'infame Lavalette, qui avoit fait précéder par des apôtres de l'athéisme l'arrivée en ce pays d'une armée de contre-révolutionnaires sous les ordres de Dufrèse.

Continuez, augustes représentans, sous les auspices de l'Être suprême, dont la protection est si évidente, à diriger courageusement, sur la mer nécessairement orageuse de la révolution, le vaisseau de la République vers les grandes destinées qui l'attendent, et comptez que, dans le poste qui nous est confié, nous seconderons vos immortelles opérations, de toutes les facultés qui sont en nous.

Mort aux tyrans, aux traîtres ! Vive à jamais la République française une et indivisible et la Convention nationale !

Fait et arrêté au directoire du district d'Hazebrouck, en séance publique, le 14 thermidor, an deuxième républicaine une et indivisible.

L. VANDERVILLE, L. PARINI, WARM,  
L. CHANY, J.J. BERTELOZ, O. PARINCOUD.

i'''

[Les employés dans les bureaux du directoire du départ<sup>1</sup> de la Nièvre, à la Conv.; Nevers, 16 therm. II] (1).

Législateurs,

Vive la patrie ! La voilà donc encore une fois sauvée ! Renaîtront-elles donc toujours, les têtes de l'hydre des conspirations, à mesure que la massue de la liberté les écrase et les réduit en poudre ? Et c'est un de ceux qu'elle a choisi[s] pour consolider son empire qui l'a trahie, a voulu l'anéantir et rétablir sur ses ruines le trône impie de la tyrannie ! Quoi ! Un nouveau roy ? Un nouveau tyran ? O démence ! Comme la rage de l'ambition aveugle les hommes ! Mais l'œil du génie des Français est toujours ouvert.

(1) C 315, pl. 1262, p. 45. Mentionné par B<sup>n</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).

Cette providence protectrice de la liberté, à qui, du sommet d'une montagne immortelle, rien n'échape, a prévenu les attentats horribles du crime et de la perfidie, et a précipité leur infâme auteur dans l'abîme du néant. Qu'il veille toujours, ce génie tutélaire et sauveur de la France ! Et l'énergie du peuple saura le seconder et apprendre aux scélérats, qui seroient encore tentés de tramer contre sa liberté, que la vengeance nationale a d'avance creusé le tombeau de tous ceux qui oseroient attenter à son triomphe et à sa gloire. Qu'ils apprennent donc enfin, par ces leçons terribles et multipliées, que la liberté est indestructible et que les cadavres exécrables de tous les conspirateurs serviront de marchepied triomphal à la patrie victorieuse pour dicter aux Français les loix éternelles de sa liberté. Vive la République ! Vive la montagne !

PAUL (pour lui et son frère), LEBLANC, ACUILLY (*secrét.-g<sup>al</sup> du départ.*<sup>1</sup>), ARTIGAUD, GOUNOT fils, CLIQUET, PERRIN (*commiss.*<sup>re</sup>), BENNEGET, SYROS, BONNET père, LÉVEILLÉ, GAILLARD père, GOUNOT, LORIN père, LORIN fils, WAGNIEN fils, GURMAND, RENAUT, BOUDINET, BONNET fils, PATURELLE, DECHAMPS, PETIT, MAUBLANC fils, MAILLARD, POIGNOZ (*huissier du départ.*<sup>1</sup>), BON [et 2 signatures illisibles].

j'''

[La sté des hommes révolutionnaires du 10 aoust, à la Conv.; s.d.] (1).

Citoyens représentans,

Si, après l'orage, nous sommes ici des derniers, nous pouvons dire que dans le fort de la tempeste, nous étions les premiers dans nos sections respectives pour y maintenir les esprits à la hauteur des principes qui nous ont toujours animés.

Lorsqu'un roy, dont le souvenir seul rappelle l'idée de tous les crimes, étendit son sceptre de fer sur des hommes qu'il osoit appeler ses sujets; lorsque la tyrannie, de son poids odieux, opprimoit le sol de la France; lorsque l'humanité avilie gémissoit sous le despotisme le plus révoltant, le peuple dut se lever en masse pour exterminer le tyran, briser son sceptre, détruire le trosne d'où il lanceoit ses persécutions, et rendre à l'homme jusqu'alors dégradé sa dignité, ses droits, l'égalité, la liberté. C'est ce qu'il fit au 14 juillet, et à toutes les époques glorieuses qui ont marqué dans notre révolution (*sic*), dont le récit passera pour fabuleux, dans l'histoire des peuples du monde.

Les hommes de la nuit du 9 au 10 aoust, qui furent aussi ceux du 31 mai, croyoient y avoir mis la dernière main; mais qu'ils étoient loin de la gloire que vous vous estes acquise, citoyens représentans, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, par votre sublime énergie !

(1) C 315, pl. 1262, p. 51. Mentionné par B<sup>n</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n° 1486.

Vous l'avez fait tomber, ce Catilina moderne, sous le glaive de la loi et de la justice. Périrent ainsi tous les hommes ambitieux, qui pourroient méditer encore l'horrible dessein de nous redonner un roi, ou de briser le niveau de l'égalité ! Ils éprouveront, comme ce monstre et ses complices, l'agonie du crime.

Ce n'étoit point assés, pour la Convention nationale, d'avoir à tracer, par des loix sages, la marche du gouvernement qui doit assurer le bonheur de la première République de l'univers, aussitôt formée que résolue.

Il lui falloit encore combattre le nouveau Cromwel, et pour sauver la liberté et le peuple, de la plus horrible conspiration, ourdie par ceux-là-même[s] dont la perfidie profonde faisoit croire aux républicains qu'ils en étoient les défenseurs, tandis qu'ils n'en étoient que les infâmes assassins ! Vous, au contraire, par la sévérité de votre justice contre nos ennemis du dedans et du dehors, par vos décrets salutaires aux patriotes victimes des crimes de ces tyrans modernes, et par votre tendre sollicitude pour l'innocence injustement opprimée, vous faites aimer notre révolution, vous arrachés à l'aristocratie ses derniers moyens, et vous assurés le triomphe de l'égalité et de la liberté.

Tant de courage, tant de sagesse, et tant de vertu, citoyens représentans du plus grand peuple de la terre, vous ont acquis des droits immortels à la reconnoissance, à l'amour, et aux bénédictions de la nation française.

Agréés de la société, créée sous le nom des hommes révolutionnaires du 10 aoust, et, qui se sont toujours montrés les premiers aux postes les plus périlleux à toutes les époques où quelques dangers ont menacé la patrie; agréés de ces hommes l'assurance de tous leurs sentimens, plus difficiles à exprimer qu'à concevoir, et recevés le serment, qu'ils viennent renouveler en cette enceinte auguste, de vivre libres ou de mourir, et de vous faire dans tous les tems un rempart de leurs corps. Nous le jurons.

Restés au poste que vous remplissés si dignement, et soyés bien convaincus, citoyens représentans, que la masse restée pure de cette société ne doit pas se calculer par le nombre de ses membres, mais par sa haine contre les tyrans, par son amour pour l'égalité, la liberté, et que tous mourront avant qu'il soit porté la moindre atteinte à l'unité, à l'indivisibilité de la République.

Périrent tous les tyrans ! Périrent tous les traîtres ! Et vive la Convention nationale !

OLLIVault (*présid.*), BOULENGER (*secrét.-g<sup>al</sup>*).

k'''

[Le conseil g<sup>al</sup>, le c. de surveillance, la justice de paix, la sté popul. et la garde nat. de Pierre-sur-Dives (1), à la Conv.; Pierre-sur-Dives, 14 therm. II] (2).

(1) Calvados.

(2) C 312, pl. 1244, p. 76. Mentionné par B<sup>n</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

Courageux et dignes représentans,

C'est au moment où nos cœurs, toujours brûlants de l'amour sacré de la patrie, nous portoient à vous offrir des dons pour nos frères d'armes, dans un moment où, pleins du désir de voir anéantir nos ennemis, nous remplissions une souscription pour la construction d'un vaisseau de ligne, que nous avons appris les trames horribles des scélérats qui vouloient anéantir notre liberté. Qu'il a été pénible le sentiment que nous avons éprouvé à la nouvelle des dangers que vous avés courus ! Mais aussi quelles délicieuses jouissances ont succédé à ce moment d'anxiété. Que de vertus, de sagesse, d'énergie dans votre conduite ! Oui, nous vous proclamons de nouveau les sauveurs de la patrie. Vous avés déployé un caractère digne des représentans d'un peuple républicain et les journées mémorables du 9 et 10 thermidor seront à jamais célèbres dans les fastes de la révolution.

Ils ont donc encore disparu ces hommes qui en vouloient à la liberté du peuple, qui voulaient l'asservir pour eux-mêmes, ou le livrer à un nouveau despote et c'est pour atteindre ce comble de forfaits qu'ils ont tenté d'anéantir la représentation nationale. Périrent avec eux les traîtres et les tyrans qui veulent s'opposer à notre bonheur ! Que les amis de la liberté seuls survivent !

Et vous, dignes représentans, recevez les félicitations d'un peuple généreux et loyal qui transmettra à ses arrières-neveux et vos immortels travaux et les noms chéris de ses bienfaiteurs.

Signatures du conseil g<sup>al</sup> de la commune : MAZICY (*maire*), GAUGAIN (*off. mun.*), THINOÛ (*agent nat.*), AUBERTAIN (*off. mun.*), DENEVÉ, DESMARE (*off. mun.*), L. COEURET, DENEVÉ, CORNELLY, D. LAUGER, SERGEANT (*secrét.-greff.*).  
[et une signature illisible].

Signatures de la justice de paix : MOLLE (*juge de paix*), BOISSION (*assesseur*), SERGEANT (*secrét.-greff.*).

Signatures du comité de surveillance et révolutionnaire : PORET (*présid.*), C. LEROY, VINCENT, MORIN, Lambert BELLEMARE, LEBOURG, TASSILES, BOUDET.

Signatures de la société populaire : CARPENTIER, FRANQUEVILLE père (*secrét.*), SAPERELLES (*secrét.*).

Signatures de la garde nationale : FLEURIOT (*présid. de la garde*), SOURVEN (*cap<sup>e</sup>*), ANGERVILLE fils (*cap<sup>e</sup>*).

l'''

[La sté popul. et les autorités constituées d'Argenteuil (1) à la Conv.; s.d.] (2).

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1262, p. 53. Mentionné par B<sup>n</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).